

Nom.....

Prénom.....

(affectation).....

à

le

Monsieur le Directeur Académique

s/c de Mme, M. l'IEN de.....

*Ceci est une déclaration d'intention  
qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement*

Monsieur le Directeur Académique,

Des négociations salariales ont lieu le 17 mars 2016. La ministre de la fonction publique laisse entendre que ses marges de manœuvre se situent entre 0 et 0,3 % d'augmentation. Nous ne l'acceptons pas.

Après plusieurs années de blocage de la valeur du point d'indice, après l'augmentation des cotisations retraite, les fonctionnaires et agents publics n'acceptent pas cette baisse continue de leur pouvoir d'achat et souhaitent une augmentation significative du point d'indice ainsi qu'une augmentation de l'ISAE à 1200€

La loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose « à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer ».

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du mardi 22 mars 2016 à partir de 8h.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre « est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil » (article L133-5).

A .....

le .....

Signature

